

DOSSIER DE PRESSE

JEUDI 1ER DECEMBRE 2016

Fondation d'entreprises Mécène Mayenne



SOMMAIRE

La genèse de Mécène Mayenne _____

La fondation Mécène Mayenne _____

Le mot du Président _____

La présentation du Conseil d'Administration _____

Les 17 entreprises fondatrices _____

Les principes directeurs de la fondation _____

Le premier appel à projets _____

Pour le prochain appel à projets 2017/2018 _____

LA GENESE DE MECENE MAYENNE

Une Fondation d'entreprises est une initiative privée pour l'intérêt général, « à caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.... ».

L'objectif est de soutenir, par tous moyens matériels, humains, techniques ou financiers, les actions d'intérêt général, innovantes et porteuses d'image pour et sur le territoire de la Mayenne, dans les domaines de la culture, de la solidarité, du sport, du patrimoine, de la science et de l'environnement.

Créée à l'initiative du MEDEF Mayenne, elle sera la première fondation d'entreprises mayennaises constituée de plusieurs membres fondateurs et œuvrant au soutien de plusieurs porteurs de projets dans des catégories différentes.

LA FONDATION MECENE MAYENNE

Le 15 avril 2016, le préfet a autorisé la création de la Fondation d'entreprises Mécène Mayenne : **17 entreprises fondatrices** ont signé les statuts de la Fondation d'entreprises Mécène Mayenne.

Ces entreprises participent financièrement au montage d'un **budget pour 5 ans qui s'élève initialement à 425 000€**. Ce budget sera intégralement utilisé pour **soutenir des projets à vocation culturelle et/ou technologique et d'intérêt général** en lien avec le territoire de la Mayenne.

OBJET DE LA FONDATION :

La Fondation d'entreprises dénommée « Fondation d'Entreprises Mécène Mayenne » a pour objet de « **soutenir, par tous moyens matériels, humains, techniques ou financiers, les actions d'intérêt général porteuses d'image pour et sur le territoire de la Mayenne, à caractère innovant et/ou original, dans les domaines de la culture et des nouvelles technologies porteuses d'avenir pour le territoire** ».

LE MOT DU PRESIDENT



L'art est là pour nous interpeller, nous questionner, pour que nous revisitions nos certitudes. L'entreprise est au cœur de la cité. Nous avons, nous chefs d'entreprise, dirigeants de grands groupes, une grande responsabilité. Il ne s'agit plus de vivre en vase clos mais bel et bien d'échanger, de nous ouvrir aux autres mondes, associatif, culturel et sportif. La fondation d'entreprises Mécène Mayenne est un sublime véhicule pour porter nos messages et soutenir des actions culturelles novatrices pour notre territoire. Nous sommes Mayennais, animés

par un esprit de découverte, d'innovation, d'ouverture. Cette fondation est la quatrième du genre en France et la seconde dans les pays de la Loire. Mais la fondation Mécène Mayenne est avant tout la deuxième en France par le montant de sa dotation. La genèse de cette fondation a été longue mais aujourd'hui, une véritable dynamique s'est mise en place autour de deux axes :

- 1- Le soutien aux initiatives locales qui vont faire rayonner le territoire. Les acteurs sont nombreux dans le domaine artistique, culturel. Chaque année, des projets significatifs seront soutenus.
- 2- Le développement du Street Art en Mayenne qui doit s'inscrire dans ce grand mouvement artistique mondial. Nous sommes ambitieux et visionnaires, le Street Art est sans conteste le courant artistique du XXI^e siècle.

La scène urbaine offre de magnifiques terrains de jeu et d'expression pour des artistes connus et moins connus. Partout dans le monde, de New York à Amsterdam, partout en France, de Grenoble à Rouen en passant par Paris, les territoires urbains sont explorés pour des installations, des scènes, des fresques qui obligent à sortir, à fuir le confort des musées. Tout le monde peut y trouver son compte. La mise à disposition des œuvres pour le plus grand nombre, fait partie de la philosophie de la Fondation Mécène Mayenne. La place de nos villes dans ce nouveau courant artistique doit devenir centrale, médiatisée et hors norme. Et nous avons quelques propositions vraiment disruptives à faire...

Cette forme d'expression de l'art, volontiers provocatrice possède aussi un merveilleux atout pour peu que la volonté politique vienne soutenir nos initiatives. La conquête d'espace par les artistes offrira aux territoires qui seront généreux en espace sub-verticals une dynamique touristique et culturelle de premier ordre. Ne laissons pas passer cette chance exceptionnelle de transformer nos villes et nos territoires en un gigantesque musée à ciel ouvert.

Rejoignez-nous dans cette belle aventure, donnez du sens à vos impôts, l'incitation fiscale du mécénat n'est pas non plus à négliger pour l'entreprise. Car l'entrepreneur, aussi philanthrope soit-il, n'en n'est pas moins un investisseur avisé. L'art est aussi un marché...

LA PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La « Fondation d'entreprises Mécène Mayenne » est administrée par un conseil d'administration composé de 12 administrateurs répartis en deux collèges :

- Le premier collège : 7 fondateurs et/ou ses représentants ainsi qu'un représentant du personnel.
- Le deuxième collège: 4 personnes qualifiées dans les domaines d'intervention de la fondation d'entreprises. Le collège des personnalités qualifiées comprend des personnes choisies en raison de leur compétence dans le domaine d'activité de la fondation d'entreprises ou de tout type de soutien qu'ils peuvent apporter à cette dernière.

- ✎ Luc BOISNARD, OUEST ACRO
 - ✎ Philippe GOHIER, PHIGANCE
 - ✎ Patrick GRUAU, Groupe GRUAU LAVAL
 - ✎ Didier KAHLOUCHE, SERENIUM SERVICES FUNERAIRES
 - ✎ Bernard de CHAMPS de SAINT LEGER, FELJAS ET MASSON
 - ✎ Sabine GUY, ANJOU MAINE CEREALES
 - ✎ Xavier de la BRETESCHE, XLB ASSURANCES
 - ✎ Emmanuel LEBAS, représentant du personnel
 - ✎ Bertrand GODOT, Directeur du service Art Contemporain au Carré
 - ✎ Thierry CHEVALIER, Correspondant mécénat de la DRAC
 - ✎ Samuel TUAL, Président du MEDEF Mayenne es-qualité
 - ✎ Hélène de CHAMPCHESEL, Historienne conseil
-

LES 17 ENTREPRISES FONDATRICES

ACTUAL, SAMUEL TUAL



Le Groupe ACTUAL est un réseau national d'agences d'emploi.

Actual propose aux entreprises des solutions innovantes et flexibles pour accompagner tous leurs cycles de vie : rechercher et mettre à disposition des profils adaptés, anticiper les besoins et les compétences de demain, former, promouvoir de nouvelles formes d'emploi.

Pour les candidats à l'emploi (jeunes, salariés, chômeurs, créateurs, seniors, personnes en difficulté sociale), Actual met en œuvre des solutions sécurisées pour valoriser les talents et faire évoluer les compétences, dans le cadre d'un parcours professionnel engageant.

Le groupe Actual est constitué de 190 agences d'emploi, de 10 agences spécialisées en région, d'un bouquet d'activités expertes. C'est aussi 700 collaborateurs animés par des valeurs humaines et des convictions fortes, 9500 clients, plus de 65 000 personnes intégrées sur le marché du travail chaque année, 4000 personnes formées.

www.groupeactual.eu

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Parce qu'ACTUAL place l'Homme au cœur de son organisation et, qu'au-delà d'être un simple employeur, c'est un acteur économique engagé dans la cité. A ce titre, ACTUAL soutient les initiatives qui favorisent la culture et le développement des connaissances, et valorisent le patrimoine. C'est au titre de son engagement dans la cité qu'ACTUAL est mécène.

ANJOU MAINE CEREALES, SABINE GUY



L'entreprise familiale fondée en 1955 par Robert GUY à Château-Gontier est aujourd'hui implantée en Mayenne, Sarthe, Orne et Maine-et-Loire.

Elle est spécialisée dans l'approvisionnement agricole et le négoce de céréales avec 45 sites de collectes et 28 magasins de libre-service agricole.

Très impliquée dans la formation de la jeune génération, elle totalise 21 ans d'échanges internationaux d'étudiants en agriculture dont 15 ans en partenariat avec l'ESA (école supérieur de l'agriculture) d'Angers.

Anjou Maine Céréales propose également un service de livraison de fuel et de granulé de bois.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Il nous apparaît important que l'entreprise Anjou Maine Céréales participe et soutienne ce type d'initiative culturelle.



Créé en 2010 par Erwan BIHEL, ingénieur ESITC Caen, le groupe BAGE est un acteur majeur de la Conception, la Construction et la Maintenance des réseaux d'énergies, de télécommunications et d'adduction d'eau. Le groupe assure également et de manière intégrée les services associés à ces métiers.

Après une carrière de 10 ans au sein d'un des majors français du BTP, Erwan BIHEL, reprend en 2010 deux sociétés patrimoniales, ELITEL RÉSEAUX (Mayenne) et TELELEC RÉSEAUX (Sarthe et Maine-et-Loire). Le groupe se développe alors sur ces solides fondations et en 2012, l'acquisition des sociétés familiales DUFOR FRÈRES et E.S.T.R, marque un nouveau tournant.

En 2015, le groupe BAGE continue sa croissance vers la Bretagne en reprenant la société VEZIE implantée depuis des décennies en Ille-et-Vilaine.

Ces croissances externes associées à la création de nouvelles filiales, BAGE TP SERVICES et BAGE TÉLÉCOMS, et au développement géographique (Orne et Ille-et-Vilaine) portent le chiffre d'affaires du groupe à plus de 35 Millions d'€ pour un effectif de 250 collaborateurs répartis sur 9 implantations.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Le mécénat est l'une des expressions du rôle sociétal de l'entreprise. Il permet à l'entreprise, son dirigeant et ses collaborateurs de s'ouvrir sur la société.

BIGNON SAS, ÉRIC BIGNON



BIGNON, entreprise familiale transmise de père en fils, fabriquant des menuiseries depuis 1973 et cultivant le même savoir-faire alliant respect de la tradition et maîtrise des technologies de pointe.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Dans le cadre de notre politique RSE, l'entreprise BIGNON contribue à une société plus solidaire en apportant son soutien financier au mécénat et plus particulièrement à la Fondation d'entreprises Mécène Mayenne.



DESSAIGNE SCF est une entreprise récente créée en 2013 avec des origines d'entreprises datant de 1948.

L'entreprise travaille dans le domaine du Génie Electrique et Climatique, la Maintenance et développe son activité essentiellement sur le secteur de la Mayenne et ses départements limitrophes.

POURQUOI DEVENIR MÈCÈNE ?

Nous voyons le mécénat comme un vecteur de communication moderne pour faire connaître une entreprise créative et innovante, impliquée dans la vie de son territoire.



FELJAS & MASSON commercialise et maîtrise l'ensemble des étapes de la réalisation de projets d'équipements de captage, de pompage et de traitement des eaux.

L'entreprise propose et garantit à ses clients, mondialement, des solutions et services clé en main.

FELJAS & MASSON est une entreprise indépendante pluridisciplinaire, créée en 1962 à Laval (53), et reconnue par l'ensemble des acteurs du domaine de l'eau, tant en France qu'à l'étranger.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Si l'entreprise n'a de valeur que par la diversité de ses collaborateurs, et que sa créativité nait de la libre expression des talents individuels, il est important de favoriser la rencontre et les liens entre l'entreprise et le monde artistique.

GENDRY SERVICE LOCATION, DANIEL GENDRY



Création de la société en 1996 par Monsieur Daniel GENDRY, dirigeant actuel de l'entreprise.

Cette société de forage dirigé est devenue en l'espace de 20 ans l'une des leaders en France. Depuis sa création, l'entreprise a connu une évolution croissante de la masse salariale passant de 2 salariés à 40 actuellement.

Le parc machine a également connu une progression constante passant de 1 à 14 foreuses.

En 2015, Gendry Forage bascule dans le GROUPE GENDRY et englobe ainsi les sociétés : I-REZOO, Gendry Antilles Guyane, CPTMAT.

Son activité est la pose de réseaux sans faire de tranchées (télécoms, Edf, fibres, eau etc...): sous les routes, les rivières, les fleuves, les voies SNCF etc...

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Toute entreprise, en soutenant l'art, participe à rendre visible les talents des artistes de demain en leur donnant la possibilité de faire connaître leurs projets.

Je vois dans ce mécénat notre capacité à aider, tout simplement.



Entreprise familiale créée en 1889, le Groupe Gruau est le leader européen de la carrosserie sur Véhicule Utilitaire. Il imagine et industrialise des solutions globales innovantes de transport pour les professionnels.

Multi-spécialiste, multimarque, multi-site, le Groupe Gruau, dirigé depuis 30 ans par Patrick Gruau – 5^{ème} génération, transforme plus de 50 000 véhicules par an sur 18 sites (13 en France et 5 à l'étranger : 2 en Pologne, 1 en Espagne, en Algérie et aux Etats-Unis).

Référencé auprès de 34 marques automobiles, le Groupe Gruau offre plus de 20 lignes produits : minicars, véhicules pour handicapés, véhicules de distribution (fourgons et isothermes), utilitaires pour le BTP (bennes, plateaux, cabines approfondies...), véhicules de sécurité (Police, Gendarmerie), ambulances et véhicules d'urgence, véhicules funéraires, vans, voitures de sociétés, véhicules spécifiques (médicaux, culturels, bureaux mobiles...).

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Porté par notre Projet d'Entreprise, notre groupe familial a souhaité développer une politique de responsabilité sociale, sociétale et environnementale très concrète. BlueGreen, notre démarche de développement durable depuis 2008 constitue l'une des 3 priorités transversales de ce projet d'entreprise.

L'engagement sociétal et l'implication dans la vie de la cité constituent le cœur de cette démarche. Notre groupe accompagne des projets portés par ses collaborateurs, impliqués dans la vie associative de la cité, et également de grands projets mayennais rassembleurs, au service de l'intérêt du département et en faveur d'actions mobilisatrices ; une façon pour Gruau de diffuser ses valeurs humaines.



Plus de 1000 spécialistes en recherche et développement, plus de 16 éléments filtrants produits chaque seconde... Depuis 75 ans, MANN+HUMMEL ne cesse de cumuler les records. Qualité, service et innovation font de MANN+HUMMEL un équipementier et un partenaire de développement de 1^{er} plan pour l'industrie mécanique et automobile mondiale.

Le groupe s'est forgé une vision claire du leadership en matière de filtration. Avec près de 17.000 collaborateurs répartis sur 60 sites dans le monde, il a dégagé, en 2015, un chiffre d'affaires total d'environ 3 milliards d'euros.

MANN+HUMMEL France (MHFR) est la filiale française du groupe. Elle emploie aujourd'hui 650 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 150 M€ en 2015. Créée dans les années 60 à Laval, la Société de Transformation des Matières Plastiques (STMP) a fait par la suite partie du Groupe Solvay, avant de rejoindre le groupe MANN+HUMMEL en 2002 et ainsi donner naissance à la filiale française.

L'entreprise est implantée à Louverné depuis 2006 dans un site moderne qui regroupe les activités de production et de recherche et développement.

Grâce à cet outil performant, MHFR a su développer et faire croître progressivement ses activités et diversifier ses clients, à travers notamment une politique d'innovation forte. L'obtention récente de nouveaux projets pour le constructeur coréen Hyundai / Kia, qui démarreront en série en 2018 /2019, va permettre de poursuivre avec succès le développement de l'activité sur le site.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Avoir la possibilité de supporter à plusieurs, des initiatives locales dans lesquelles nous nous reconnaissons.



L'entreprise Marchand Décoration Rénovation est une entreprise familiale de plus de 60 ans, basée à Laval et comptant environ 45 personnes.

Nous travaillons essentiellement en Mayenne, pour réaliser des travaux de peinture, décoration, revêtement de sols et ravalement, aussi bien chez les professionnels que chez les particuliers.

Pour ces derniers, nos décoratrices peuvent se déplacer à domicile et conseiller des accessoires complémentaires tels que rideaux, stores ou têtes de lit.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Le mécénat fait partie de la mission sociétale des entreprises.

J'ai choisi la Fondation d'entreprises Mécène Mayenne car elle s'oriente vers des projets concernant l'art d'une part, et si possible des projets d'envergure pour toucher un maximum de public et faire venir des artistes renommés. Il m'a semblé que c'était une cible de projets peu exposés dans notre département, et que cela venait donc combler une dimension culturelle peu représentée et pourtant très dynamisante pour nos villes.



NICODIS est depuis plus de 40 ans spécialisé dans le secteur d'activité des hypermarchés.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Acteur de la vie Culturelle à travers plusieurs partenariats, la Fondation d'entreprises Mécène Mayenne nous semble le lieu adéquat pour accompagner des projets de plus grandes envergures.

OUEST ACRO, LUC BOISNARD



Le cœur de métier de la société OUEST ACRO est la réparation, la maintenance et l'entretien en accès difficiles sur cordes dans les domaines du Bâtiment, de l'Industrie et des Ouvrages d'Art.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Le mécénat est avant tout une question du cœur, car c'est avec ses émotions que l'on ressent, un tableau, une œuvre, un concert.... On a envie d'aider subitement, sans contrepartie directe, de façon presque anonyme. J'ai la chance d'être mécène et "mécéné" dans certaines associations.

Le mécénat correspond à un véritable engagement sociétal. L'entreprise est au cœur de la cité, nous avons les moyens de faire rayonner sa dynamique au-delà de ses territoires. Alors profitons du mécénat pour doper la culture et toutes les formes d'art.



PHIGANCE est une société HOLDING qui a été créée en 1972 et qui regroupe des sociétés industrielles et immobilières.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Je suis bien plus qu'attaché à notre douce Mayenne car je suis né ici, je vis ici, j'ai développé mes entreprises ici.

Faire partie de la fondation d'entreprises Mécène Mayenne est un engagement fort, entouré d'amis chefs d'entreprises, nous sommes motivés et rassemblés autour d'objectifs communs : Affirmer nos valeurs au service de l'intérêt des Mayennais, et contribuer à la promotion et à l'attractivité de notre territoire, au travers de projets culturels d'envergure.

RAPIDO, PIERRE ROUSSEAU



PLUS DE 55 ANS D'EXPÉRIENCE ET D'INNOVATIONS AU SERVICE DE L'AVENTURE

La société RAPIDO est née de l'esprit créatif de Constant ROUSSEAU: en 1961 il invente et fabrique, pour ses propres vacances, une caravane pliante en toile qui repose sur un châssis et qui peut servir de remorque le reste de l'année.

L'année 1987 constitue un véritable tournant pour RAPIDO : la société lance une gamme généraliste de camping-cars, entrant ainsi pour la première fois dans le cœur du marché.

D'une marque française de qualité, RAPIDO est devenue un groupe européen, parmi les leaders sur le marché du camping-car haut de gamme.

Un rayonnement qui s'appuie avant tout sur l'esprit de qualité de RAPIDO et le rachat de marques spécialisées dans différents segments du véhicule de loisirs.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Participer à l'enrichissement culturel de la ville de Laval et renforcer l'attractivité de la Mayenne.

SERAP INDUSTRIES, ERIC BOITTIN



SERAP, ETI familiale créée en 1963, est le 2^{ème} constructeur mondial de refroidisseurs de lait à la ferme, qui sont commercialisés dans 80 pays.

Pour cela SERAP dispose d'usines au Brésil, en Inde et au Mexique.

Par ailleurs SERAP équipe en cuves de vinification les chais haut de gamme français, espagnols, californiens. SERAP a 500 salariés dont 220 à l'étranger.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

SERAP participe à la fondation d'entreprises Mécène Mayenne pour contribuer à la notoriété de notre département afin d'y attirer – ou de retenir - des cadres et techniciens qui ont vocation à travailler dans l'industrie.

SERENIUM SERVICES FUNERAIRES, DIDIER KAHLOUCHE



Le groupe Serenium Services Funéraires créé en 2006 rassemble aujourd'hui plus de 11 entreprises du domaine funéraire, dont la société Mélanger implantée depuis plus de 70 ans en Mayenne.

Le rayonnement de Serenium dont le siège social est à Changé (53) s'étend sur 12 départements du grand ouest de la France, avec une approche globale des services funéraires : organisation d'obsèques, marbrerie funéraire, prévoyance, gestion de crématoriums, aménagement de cimetières.

Les infrastructures de Serenium sont composées de 100 points de vente et 63 chambres funéraires pour l'accueil et le recueillement des familles.

Plus de 500 collaborateurs accompagnent les familles avec respect, disponibilité, écoute et professionnalisme. Notre service Serenium Collectivités conseille les communes dans la gestion et l'aménagement de leurs cimetières.

Serenium, au travers de sa filiale Mélanger, est gestionnaire du crématorium de Sées (61) et prochainement (début 2017) de celui d'Argentan (61).

Consultez l'ensemble de nos services sur notre site internet www.serenium-funeraire.fr

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Conscient du rôle sociétal de nos métiers, le mécénat s'inscrit tout naturellement dans notre philosophie d'entreprise et c'est une implication sur le territoire local perçue positivement par nos clients.

XLB ASSURANCES, XAVIER DE LA BRETESCHE



Cabinet fondé en 2001 à l'issu de la tempête de 1999. A ce jour XLB Assurances est leader du marché de l'assurance des forêts en France.

Les contrats XLB sont assurés par PACIFICA, filiale de Crédit Agricole Assurances.

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?

Pour être associé à des projets ambitieux complètement déconnectés de nos routines respectives.

LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA FONDATION

La fondation d'entreprise Mécène Mayenne est attentive :

- Aux projets porteurs d'image **POUR ET SUR LE TERRITOIRE**, à caractère innovant et/ou original, dans les domaines de la culture, et/ou de la technologie ;
- Aux projets en lien avec le Street Art et l'art contemporain ;
- Pour accompagner concrètement les projets ;
- Pour favoriser le décloisonnement des mondes.

L'objectif de la fondation d'entreprises Mécène Mayenne est de détecter sur le territoire des initiatives nouvelles ou déjà existantes : ayant un caractère innovant et original et dont la notoriété, l'envergure actuelle ou potentielle contribuent à faire rayonner la Mayenne en dehors de ses frontières.

Le champ des initiatives culturelles et/ou technologiques qui seront proposées est ouvert. Cependant, si le projet a une portée technologique, celui-ci doit démontrer une réelle interaction entre culture et technologie.

LE PREMIER APPEL A PROJETS

Un appel à projets est lancé une fois par an. La première année, la sélection des projets a été réalisée en fonction des projets existants choisis par le comité des fondateurs en juillet 2016.

Trois projets ont été retenus :

Le prix du Deuxième Roman porté par Lecture en tête

Le prix du deuxième roman, unique en France, est organisé par l'association Lecture en Tête en totale adéquation avec son projet associatif, culturel et littéraire. La première édition de ce prix s'est déroulée en 2012 et a reçu un accueil des plus favorables dans les milieux éditoriaux francophones. Doté de 2000 €, ce prix soutient l'émergence d'une œuvre après une première reconnaissance lors d'une sélection au Festival du Premier Roman et des Littératures contemporaines qui se tient à Laval tous les ans depuis 1992.

Ainsi, le prix du deuxième roman a pour objectifs :

- de favoriser la création littéraire contemporaine de langue française,
- d'encourager les jeunes écrivains et la diffusion romanesque,
- de susciter un intérêt accru pour ces écrivains et leurs œuvres peu connus,
- de renforcer la cohérence des activités de l'association Lecture en Tête en faveur de la lecture et de la littérature.

Lecture en Tête a reconnu le talent littéraire de plus de 300 auteurs et poursuit son travail d'expertise de la littérature contemporaine émergente par le partage et l'accompagnement à la lecture du public.

Lecture en Tête
28, Grande rue
53000 LAVAL
02.43.53.11.90

lecture-en-tete@wanadoo.fr
<http://www.festivalpremierroman.fr/>

La restauration du Grand Orgue de l'Eglise St Vénérand portée par l'Association des Amis de Saint Vénérand

Fondée en 1485 St Vénérand a été classée monument historique en 1975. La ville de Laval, l'Etat et diverses collectivités ont financé de très importants travaux qui ont redonné à l'édifice son caractère architectural primitif et en font un atout important pour l'attractivité de Laval sur le plan touristique.

L'Association des Amis de Saint Vénérand a été créée en 2005 dans le but de rechercher des financements pour la restauration des Grandes Orgues de l'Eglise et de donner une vie culturelle à l'édifice avec notamment le festival des Riches Heures.

Association des Amis de Saint Vénérand
23 Rue du Hameau
53000 LAVAL
02.43.56.70.69

<https://lyresttugal.wordpress.com/>

Laval Opéra Festival porté par l'Académie Lyrique des Pays de la Loire

« Laval Opéra Festival » est une manifestation d'art lyrique annuelle. Un festival se déroule sur une durée de cinq jours et propose des concerts, des conférences musicales, des animations pour les scolaires, des expositions. Il s'inscrit dans le cadre du programme du Théâtre de Laval avec pour thème en 2017 « Chantons l'Europe ». La programmation soulignera les spécificités de chacune des grandes traditions nationales, qu'il s'agisse de l'art baroque, de la musique de chambre ou de l'opéra.

Le festival se déroulera du 29 Mars au 2 Avril 2017 au Théâtre de Laval, à la Maison de l'Europe, à l'Espace Scomam, à l'Université Populaire et à la Chapelle du Lycée Ambroise Paré. Avec cette initiative, l'A.L.P.L ambitionne d'inscrire un événement lyrique annuel dans l'offre culturelle proposée à Laval. La vocation du festival est de rayonner ensuite avec d'autres manifestations dans les villes principales du département, telles Mayenne et Château-Gontier.

Académie Lyrique des Pays-de-Loire
Le clos Saint Martin, 8 Place Saint-Martin
53210 Louvigné
09.51.30.11.45

Alpl.lyrique@gmail.com

POUR LE PROCHAIN APPEL A PROJETS 2017/2018

Les projets seront notamment examinés selon les critères suivants :

- respect de la forme imposée du dossier de candidature;
- éligibilité au mécénat de la structure porteuse du projet ;
- respect du champ de compétence de la fondation ;
- le projet doit avoir un lien avec le territoire géographique ;
- degré d'originalité et du caractère innovant du projet ;
- attractivité et rayonnement de la Mayenne au travers du projet ;
- date de mise en œuvre du projet postérieure au 30 septembre 2016 ;
- qualité des contreparties proposées.

Les projets sont évalués à 3 niveaux :

- I. la conformité du projet aux critères d'éligibilité fixés par la fondation**
- II. la capacité de la structure à mener à bien son projet**
- III. les retombées (économiques, sociales et culturelles) du projet sur le département**

Les retombées économiques, par exemple :

- ⌘ **l'impact sur l'emploi et le niveau d'activités des entreprises locales,**
- ⌘ **l'amélioration de la notoriété, de l'image et de l'attractivité du département,**
- ⌘ **le développement en matière de production, de promotion.**

Les retombées socioculturelles, par exemple :

- ⌘ **la participation au développement d'une offre culturelle diversifiée,**
 - ⌘ **la prise en compte d'une politique des publics spécifiques,**
 - ⌘ **la qualité des valeurs véhiculées par le projet,**
 - ⌘ **la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel du département,**
 - ⌘ **le regroupement d'acteurs économiques.**
-

Les principales étapes de la procédure pour des projets en 2018 :

- **Appel à projet à compter du 1^{er} mars sur un thème précis,**
 - **Jusqu'au 30 avril :** réception des dossiers de candidature et envoi d'un accusé de réception,
 - **Juin :** examen de l'éligibilité des candidatures,
 - **Juillet :** étude des projets éligibles : à ce titre, les membres du Conseil d'Administration se réservent le droit de contacter et/ou rencontrer certains candidats pour étayer leur jugement concernant les projets et leurs auteurs,
 - **Septembre :** sélection en comité des fondateurs des projets soutenus,
 - **Début Octobre 2017 :** notification de la décision du comité des fondateurs à chaque porteur de projet par courrier postal,
 - **Remise des dons et signature des conventions de mécénat,**
 - **Décembre 2017 :** annonce officielle des projets soutenus,
 - **Campagne de communication sur la sélection des projets.**
-